

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE D'ARZAL

Rapport final

10/01/24


ARZAL



Rapport final de projet

Atlas de la biodiversité communale d'ARZAL			
Date de soumission du rapport	<i>18/12/2023</i>	Période de mise en œuvre du projet	<i>Du 01/02/2022 au 18/12/2023 (23 mois)</i>
Convention de subvention n°	<i>OFB/21/1813</i>		
Bénéficiaire de la subvention	<i>Commune d'Arzal</i>		
Responsable du projet	<i>Antoine RULLIÈRE, Adjoint à la Transition Ecologique</i>		
Contact	<i>transitioneco@arzal.bzh, 02.97.45.04.92</i>		
Auteur(s) du rapport	<i>Pauline Doudard, Bretagne Vivante</i>		

Coût total prévisionnel du projet (<i>rappel</i>)	<i>35 000,00 €</i>		
Subvention accordée par l'OFB (<i>rappel</i>)	<i>23 000,00€</i>		
Montant total des dépenses engagées (<i>à titre indicatif</i>)	<i>38 981,12 €</i>	Consommation budgétaire (<i>% du coût total prévisionnel</i>)	<i>111%</i>

Table des matières

I. Identification du projet.....	4
II. Retour sur la mise en œuvre du projet	4
II.1 Gestion et mise en œuvre du projet.....	4
II.1.1 Description générale du projet.....	4
II.1.2 Gouvernance et implication des parties prenantes.....	5
II.1.3 Mise en œuvre des actions visant l’acquisition de connaissances.....	7
II.1.4 Actions de mobilisation et sensibilisation.....	9
II.1.5 Communication	11
II.1.6 Tableau récapitulatif des actions réalisées et résultats.....	12
II.2 Perspectives post-ABC	13
II.3 Autoévaluation	13
III. Livrables produits.....	14
IV. Annexes.....	15

I. Identification du projet

Titre du projet	Atlas de la biodiversité communale d'Arzal
Période totale de mise en œuvre du projet	23 mois (du 01/02/2022 au 18/12/2024)
Contexte du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)	La Commune d'Arzal a souhaité se porter candidate à l'appel à projet ABC 2021 porté par l'OFB car la prise en compte des enjeux de la mise en valeur de la biodiversité par tous constitue une nécessité et, d'une part, contribue à l'amélioration du cadre de vie des administrés et constitue, d'autre part, un outil d'aide à la décision pour les collectivités.
Objectifs du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)	Les objectifs poursuivis sont : - une meilleure connaissance du patrimoine naturel de la Commune afin de le valoriser et de le préserver (outil d'aide à la décision pour le territoire communal) - un partage de cette connaissance avec le plus grand nombre (élus, acteurs locaux, habitants, touristes) - la mise en place d'une participation citoyenne sur les enjeux de la biodiversité
Résumé du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)	<p>Le projet d'Atlas de la Biodiversité Communale sur le territoire d'Arzal a pour ambition de :</p> <ul style="list-style-type: none">• Mieux connaître la biodiversité du territoire, partager les connaissances et identifier les enjeux spécifiques qui y sont liés ;• Sensibiliser, mobiliser et rendre acteurs les citoyens, les élus et les acteurs socio-économiques à l'acquisition de données et à la préservation de la biodiversité ;• Intégrer les enjeux de biodiversité en amont des différentes démarches d'aménagement et de gestion du territoire, particulièrement pour la prochaine modification du PLU qui doit intervenir à la suite de la révision du SCoT (d'ici 3 à 5 ans). <p>L'atteinte de ces principaux objectifs nécessite l'implication de la population autour de l'acquisition de données via des recherches participatives et du partage des connaissances actuelles par des actions de sensibilisation. La commune travaillera à valoriser les actions déjà engagées et participera activement au réseau Natura 2000 de l'Estuaire de Vilaine.</p>

II. Retour sur la mise en œuvre du projet

II.1 Gestion et mise en œuvre du projet

II.1.1. Description générale du projet

Le projet d'ABC sur la commune d'Arzal, animé par une chargée d'études naturalistes de l'association Bretagne Vivante, a eu pour cadre l'ensemble de la commune.

L'état des lieux des données disponibles sur la commune, tel que les documents d'urbanisme, les études d'impact de l'Aménagement Foncier en cours ainsi que les nombreuses données naturalistes existantes, ont permis d'identifier les habitats et espèces présentes sur le territoire.

De cette pré-analyse, un plan de prospection fut mis en place, avec pour principal objectif de mieux connaître la zone nord de la commune, zone ayant fait l'objet de moins de recensement et dont la biodiversité est insuffisamment connue.

II.1.2. Gouvernance et implication des parties prenantes

Le projet d'ABC émane de la Commission Communale de la Transition Ecologique qui a défini les objectifs, pris en charge la partie animation et suivi l'avancement de l'ABC.

La composition du COPIL a permis de rassembler différents partenaires du niveau local et départemental.

Localement, le COPIL a impliqué le groupe des agriculteurs (4 personnes), le groupe des citoyens (4 personnes) ainsi que le groupe des élus (4 personnes). Les associations de pêche, de chasse et un ornithologue nous ont fait bénéficier de leurs expertises techniques et de leurs points de vue de citoyen, car habitant tous les trois la commune d'Arzal. Également impliqué dans le COPIL, l'EPTB Eaux & Vilaine, gestionnaire du bassin versant et du barrage situé sur la commune.

A l'échelle départementale, et pour prendre en compte notre situation quasi limitrophe avec la Loire-Atlantique, nous avons intégré au COPIL des membres des PNR du Golfe du Morbihan et de Brière. L'association Bretagne Vivante, en charge de la réalisation des inventaires, cartographies et de la restitution, s'est impliquée dans la gouvernance.

Au sein de la collectivité, les services techniques ainsi que le service communication ont pris part dans la réalisation de l'ABC. La commune ayant pris en charge la gestion de la communication et de l'animation de l'ABC, nous avons fait appel au service communication pour toutes les actions d'informations (affiches, publications sur le site web et le panneau numérique, relations presse...).

De leur côté, les services techniques ont bénéficié d'une formation sur la taille des arbres en têtard lors de l'intervention de Dominique Mansion. Cette technique a été mise en œuvre sur des plantations de la commune.

	Nom	Prénom	Organisation
Mme Mr	THIEUX-LAVAU ROBERT	Morgane Denis	OFB
Mme	PETIT	Emmanuelle	Bretagne Vivante
Mme	DOUDARD	Pauline	Bretagne Vivante
Mr	PHILIPPON	Patrick	Bretagne Vivante
Mme	TOURNANT	Perline	PNR du Golfe du Morbihan
Mme	CHAUVIN	Cécile	PNR du Golfe du Morbihan
Mr	LOZACHMEUR	Yann	PNR de Brière
Mme	LE BRETON	Aurore	Eaux & Vilaine
Mr	OLIVIER	Jean-Luc	Asso des Chasseurs d'Arzal
Mr	LE CLAIRE	Gérard	Asso La Gaule Muzillacaise

Mr	BASSURAUD	Émillien	Ornithologue
Mr	FÉRET	Samuel	Elu
Mr	RULLIÈRE	Antoine	Elu
Mr	BRASSEBIN	Serge	Elu
Mr	ECOMARD	Patrick	Elu
Mme	SIOURD	Karine	Citoyenne
Mr	QUEREL	Georges	Citoyen
Mme	ANGER	Josette	Citoyenne
Mr	TABART	Rémy	Citoyen
Mr	CALLE	Bruno	Agriculteur
Mr	DRÉNO	Paul-Gildas	Agriculteur
Mr	LE MAILLOUX	Dominique	Agriculteur
Mr	TABART	Ludovic	Agriculteur

Les réunions de l'ABC :

Date	Réunion	Commentaire
31/03/22	COFIL	
05/04/22	Réunion publique	Réunion de présentation de l'ABC
19/04/22	COFIL	
19/09/22	COFIL	
01/10/22 au 15/12/22	Concours photos	Organisé par la médiathèque. Thème « Nature et Biodiversité »
19/11/22	Animation	Journée d'arrachage de Baccharis
16/12/22	Animation	Conférence « Arbres Paysans, Arbres Urbains »
09/01/23 au 30/01/23	Exposition	Exposition extérieure « Oiseaux des jardins »
17/01/23	COFIL	
26/01/23	Animation	Conférence « Oiseaux des Jardins »
03/02/23	Réunion Publique	
06/03/23 au 31/03/23	Exposition	Exposition extérieure « Oiseaux Marins »
11/03/23	Animation	Sortie « Eau et Biodiversité »
08/04/23	Animation	Sortie « Faune et Flore du bocage Arzalais »
11/04/23	Animation	Conférence « Oiseaux Marins »
06/05/23 au 27/05/23	Exposition	Exposition extérieure « Papillons »
06/05/23	Animation	Sortie « Plantes Sauvages Comestibles et Médicinales »
17/06/23	Animation	Spectacle de Musiques vertes et contes
20/09/23	COFIL	
26/10/23	COFIL	
16/11/23	COFIL	

Les principales décisions ayant fait évoluer l'orientation de l'ABC concernant principalement le plan de prospection. L'analyse des données existantes nous a permis de prendre conscience du manque de connaissances sur la partie nord de la commune ainsi que sur le groupe des lépidoptères. Ces constats ont orienté la campagne de prospection sur ces secteurs.

II.1.3. Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances

Pour établir le bilan des connaissances sur le territoire, cinq sources de données ont été consultées dont une (Faune Bretagne) inter-associative. La base de données Faune Bretagne apporte le plus d'informations naturalistes avec la base du Conservatoire botanique. Que ce soit pour la faune ou la flore, la commune d'Arzal est bien renseignée avec près de 5 000 données faunes et 940 données flores.

Base de données	Organismes	Nombre de données	Date de consultation/extraction
FauneBretagne	Bretagne Vivante, GREZIA, GMB, VivArmor, GEOCA, LPO35	4199	09/03/2022 (début ABC) 29/08/2023 (fin ABC)
SERENA	Bretagne Vivante	567	08/03/2022
eCalluna	Conservatoire National Botanique de Brest (CBNB)	480	27/01/2022
Base du GMB	Groupe Mammalogique Breton (GMB)	13	25/03/2022
INPN	Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN)	672	25/03/2022
GREZIA	Groupe d'étude des Invertébrés Armoricaïn (GREZIA)	8	28/03/2022
Eaux & Vilaine – Suivi passe à poisson	Etablissement public territorial de bassin Vilaine	Suivi passe à poisson – occurrence espèce	05/04/2022

Plan de prospection

Le plan de prospection pour la commune d'Arzal a été établi d'après l'état initial des connaissances de la commune et en appliquant la méthode d'évaluation des connaissances du volet 0 – Méthodologie pour le diagnostic des données existantes sur la commune – Tanguy A. & al.. Ainsi le plan de prospection déjà présenté et disponible auprès de la commune a permis d'orienter les inventaires en prenant en compte le temps et les compétences des personnes assignées aux inventaires. L'état des connaissances sur le territoire ayant été estimé comme bon pour la plupart des groupes taxonomiques, les carences apparaissaient principalement sur des secteurs sous prospectés et des données anciennes sur certains groupes. Ainsi les inventaires proposés ont principalement été orientés vers des groupes taxonomiques avec des données anciennes et dans des zones peu prospectées.

Bilan des résultats

Flore

480 espèces de plantes ont pu être observées sur Arzal de manière historique dont 260 observées au cours de ces 10 dernières années. Parmi la liste historique, 6 espèces possèdent un statut de protection (nationale, régionale ou Directive Habitat faune flore), 7 sont déterminantes ZNIEFF, 27 sont menacées et inscrites sur la liste rouge du Massif Armoricaïn et/ou liste rouge Bretagne. C'est sur la façade littorale que les enjeux flore sont les plus présents selon le travail du conservatoire botanique de Brest (carte 7). Plusieurs plantes exotiques envahissantes sont présentes sur le territoire d'Arzal.

Une vigilance particulière de certaines de ces espèces comme la Baccharis - Baccharis halimifolia L. (dernière observation 2019) sera nécessaire sur la commune afin d'éviter leur expansion ou réapparition.

Faune

Invertébrés Annélides – Bivalves et Crustacés du littoral

Les inventaires par carotte de vase et prospections visuelles sur le littoral rocheux d'Arzal ont permis d'identifier 5 espèces communes du littoral breton dont une espèce de crabe (*Hemigrapsus takanoi*) invasive avérée. Pas d'enjeu particulier n'est à noter sur ces groupes taxonomiques.

Coléoptères

56 espèces de coléoptères sont recensées sur la commune. Parmi elles, 9 sont inscrites sur la liste rouge européenne en préoccupation mineur (LC) et en NT. Deux espèces se distinguent par leur patrimonialité sur la commune d'Arzal, le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*) et le Grand capricorne (*Cermbyx cerdo*).

Papillons (Lépidoptères)

Les lépidoptères sont séparés en deux grands groupes, les rhopalocères (antennes en massue) et les hétérocères (antennes de diverses formes), plus connus sous le nom de papillons de jour et papillons de nuit respectivement.

Les papillons font partie des insectes et possèdent un cycle de vie divisé en différents stades de développement. 1) Le stade œuf, ceux-ci sont pondus sur une plante hôte et donnent naissance à 2) la chenille qui s'en nourrit. Aux termes de sa croissance la chenille se transforme en 3) chrysalide ou nymphe dans laquelle 4) l'adulte imago sortira pour assurer la reproduction et la dispersion. La présence de papillons est étroitement liée à la présence des plantes de par leur régime alimentaire phytophage (nectar de fleur pour les adultes, appareil végétatif pour les chenilles). Certaines espèces peuvent être strictement dépendantes d'une espèce hôte, les spécialisant à certains habitats qui accueillent la plante.

Papillon de jours

À l'échelle nationale, 246 espèces de papillons de jours sont connues (Lafranchis, 2000), dont 84 présentes en Bretagne. Sur Arzal, 50 espèces ont pu être notées au cours des huit dernières années, dont 5 sont considérées menacées ou quasi-menacées dans la région (tableau 4). La diversité en papillons, observée sur la commune, est à souligner et peut s'expliquer par plusieurs raisons. D'une part, la commune possède une belle diversité de milieux naturels et semi-naturels, d'autre part Arzal est située en limite sud-est de la Bretagne. Ainsi certaines espèces en limite d'aire de répartition à la frontière de la région peuvent être visibles sur la commune et introuvables dans d'autres secteurs plus péninsulaires. De plus il est important de noter l'effort de prospection des naturalistes locaux qui permet d'avoir cette connaissance fine sur la commune (914 données récoltées dont 771 au cours des cinq dernières années).

Papillon de nuit

Le nombre d'hétérocères ou papillons de nuit en France est estimé à 2 285 espèces (Iepinet.fr; consulté le 26/07/2023) soit quasiment 10 fois plus d'espèces que pour les rhopalocères. Dans le Morbihan, près de 930 espèces seraient présentes (Observatoire régional des Invertébrés, non publié). Ce groupe taxonomique est mal connu et généralement réservé aux spécialistes. Sur la commune, un bel échantillon de plus de 120 espèces a pu être identifié grâce aux naturalistes locaux. Pour le moment, le groupe étant encore mal connu, aucune liste rouge régionale ou nationale n'a encore été établies.

Odonates (Libellules et Demoiselles)

Les odonates sont divisés en deux grands groupes, les anisoptères ou « libellules » et les zygoptères « demoiselles ». Le premier rassemble des espèces souvent grandes aux ailes étalées lorsqu'elles sont posées. Les espèces du second groupe possèdent un corps fin, délicat avec un vol faible et des ailes pliées au repos. Ce groupe inféodé aux milieux aquatiques renseigne sur la qualité et la complexité de ces milieux selon les espèces qui y sont présentes. Les larves exclusivement aquatiques sont sensibles aux variations biotiques et abiotiques des milieux dans lesquels elles grandissent, tandis que les adultes volant renseignent sur des caractéristiques environnementales du lieu où elles chassent et pondent. Sur les 59 espèces recensées en Bretagne, 21 sont présentes sur Arzal. Parmi elles, une espèce se distingue des autres pour sa patrimonialité. L'aeschna paisible (*Boyeria irene*) est une espèce déterminante ZNIEFF (tableau 6) des eaux faiblement courantes à courantes très ombragées. L'espèce a été contactée en 2017 au niveau des

prairies humides à l'ouest du port d'Arzal.

Orthoptères

Le groupe des orthoptères rassemblent deux sous-ordres les criquets (caelifères) et les grillons et sauterelles (ensifères). En France, 215 espèces sont actuellement connues dont 73 présentes en Bretagne. A ce jour il n'existe pas de liste rouge nationale et régionale récente pour ce groupe. Cependant, une liste provisoire d'espèces déterminantes ZNIEFF et un atlas de répartition régionale sont disponibles et fournissent des informations sur la patrimonialité de chaque espèce. Ainsi sur les 22 espèces actuellement connues sur la commune, 5 sont citées comme présentant un intérêt patrimonial (présente dans un habitat d'intérêt, rare ou menacée). 3 de ces cinq espèces ont été vues sur les 3 dernières années :

- Grillon bordelais (*Eumodicogryllus bordigalensis*)
- Conocéphale gracieux (*Ruspolia nitidula*)
- Courtilière commune (*Gryllotalpa gryllotalpa*)

Autres invertébrés divers (crustacés, annélides, siphonaptera, collemboles, mollusques, mantes)

Au cours de la période d'inventaire de l'ABC, des prospections ont été réalisées sur différents secteurs de littoral de la commune (vasière du Moustoir, vasière de la Veille roche). 4 nouvelles espèces pour la commune ont été notées lors de cet inventaire : Néréis sp. (Annélide), *Scrobicularia plana* (Bivalve), l'Hydrobie saumâtre (Mollusque).

Mante religieuse (*Mantis religiosa*) est la seule mante présente en Bretagne. Deux formes existent, une verte qui se développe plutôt dans des milieux avec des herbes vertes et une forme brune qui se développe plutôt dans des milieux avec des herbes sèches. L'espèce est notée régulièrement sur la commune. La dernière mention date de 2022. Sur la liste rouge mondiale, la mante religieuse est en Préoccupation mineure (LC).

Phasme gaulois (*Clonopsis gallica*) est le seul du genre présent naturellement en région Bretagne. Maître du mimétisme il ressemble à s'y méprendre à une brindille et possède un régime alimentaire herbivore : il se nourrit entre autres de feuille, végétaux et en plus petites quantités de fruit. L'espèce n'est pour le moment inscrite à aucune liste rouge.

Vertébrés

Amphibiens

Les amphibiens sont divisés en trois ordres : les anoues, les urodèles et un dernier moins connu les gymnophiones. Le premier rassemble les rainettes, grenouilles et crapauds et le second les tritons et salamandres. Le dernier aussi appelé cécilies est composé d'espèces apodes dont la majorité à un mode de vie fouisseur. Les amphibiens ont un cycle de vie en deux phases : une phase aquatique en début de vie puis une phase de vie terrestre. Les femelles pondent des œufs qui à l'éclosion donnent des larves aquatiques. Au passage à l'âge adulte, la larve subit de profond changement physiologique et physique qui vont lui permettre d'effectuer sa phase de vie terrestre. La faible capacité de déplacement de ce groupe taxonomique (1.5 à 2 km du site de reproduction) en fait un bon indicateur de la connectivité des habitats. En France 44 espèces d'amphibiens sont connues dont 18 espèces présentes en Bretagne. Arzal compte 9 espèces toutes contactées dans les 3 dernières années excepté le Triton marbré vu pour la dernière fois il y a 10 ans. Quatre espèces d'amphibiens ont un enjeu de conservation modéré sur la commune, le Pélodyte ponctué, le Triton marbré, le Crapaud calamites et la Rainette verte.

Mammifère

Les mammifères sont une grande classe des vertébrés regroupant 6 495 espèces réparties en 29 ordres. En Bretagne le dernier atlas des mammifères fait état de 94 espèces terrestres pour 6 ordres en 2015. Sur le territoire de la commune 36 espèces sont connues dont 7 espèces de chauves-souris. Parmi ces espèces, 3 possèdent un statut de conservation fort et 6 un enjeu modéré.

Oiseaux

L'avifaune bretonne est composée de plus de 450 espèces observées au moins une fois depuis le début du XXème siècle. Néanmoins beaucoup d'entre-elles sont accidentelles, c'est-à-dire qu'elles sont très rares et ne sont pas toujours observées chaque année dans la région. Les autres espèces (environ 275) peuvent être réparties en plusieurs catégories :

☑ Les espèces nicheuses qui se reproduisent dans la région, dont certaines sont présentes toute l'année (sédentaires

ou migrateurs partiels) ;

☒ Et les espèces migratrices ou hivernantes qui transitent par la région lors de leurs déplacements entre leurs zones de nidification et leurs quartiers d'hivernage situés au sud de la Bretagne, ou viennent en Bretagne pour passer l'hiver. Environ 200 espèces sont nicheuses ou ayant fourni des indices de nidification en Bretagne depuis le début du XXème siècle, toutefois une trentaine d'entre elles sont accidentelles, éteintes actuellement ou introduites. Sur la commune d'Arzal, les bases de données consultées signalent la présence de 158 espèces sur le territoire, dont 84 avec un indice de nidification (possible à certain). Parmi les espèces nicheuses nombreuses sont celles appartenant au Passériforme. La diversité d'habitats sur la commune se reflète également par le cortège d'espèces nicheuses présentes sur la commune allant des espèces ubiquistes comme l'Étourneau sansonnet, le Pinson des arbres, la Fauvette à tête noire à des espèces spécialisées à un certain type d'habitat comme le Bruant des roseaux (vu pour la dernière fois en 2019), le Phragmite des joncs (2021), l'Engoulevent d'Europe (2022) ou encore la Fauvette pitchou (2014).

La façade littorale de la commune est également un secteur important pour l'avifaune inféodée aux zones humides telles que les limicoles et canards. Une vingtaine d'espèces a déjà été contactée sur le littoral arzalais en période de migration et/ou d'hivernage dont quelques espèces très menacées comme la Spatule blanche (notée pour la dernière fois en 2021), la Bernache cravant (2023) ou la Barge à queue noire (2022).

Poissons

Les poissons, des animaux vertébrés aquatiques dotés de branchies et pourvus de nageoires, ont généralement le corps couvert d'écaillés. La plupart des poissons marins ou estuariens effectuent des déplacements saisonniers ou migratoires au cours de leur cycle biologique. Ces déplacements peuvent être réguliers de manière cyclique, que ce soit quotidiennement ou annuellement, et peuvent s'étendre sur des distances variables. Ces mouvements sont souvent liés aux besoins de reproduction, aux conditions de température, et à la recherche de nourriture. Certains poissons migrateurs amphihalins, parmi les plus emblématiques, partagent leur cycle de vie entre les eaux douces et marines, les exposant ainsi particulièrement aux pressions humaines. La position péninsulaire de la Bretagne confère à cette région une responsabilité accrue en matière de préservation des poissons migrateurs. En France métropolitaine, on recense 118 espèces de poissons d'eaux douces, dont au moins 15 sont considérées comme non indigènes, introduites récemment (après 1500). En Bretagne, on compte 46 espèces, parmi lesquelles 27 ont fait l'objet d'une analyse de leur état de conservation en 2015. Au sein même de la commune, aucune donnée poisson n'a été trouvée lors de l'acquisition des connaissances. Cependant le barrage d'Arzal sur la Vilaine possède une passe à poissons gérée et suivie par Eaux & Vilaine. L'organisme a pu nous fournir les données de cette passe, ce qui permet d'avoir une idée des espèces potentiellement présentes dans les cours d'eau de la commune. Ces données permettent d'identifier des espèces à enjeux très fort et fort potentiellement présentes sur Arzal comme l'Anguille d'Europe.

Reptiles

Les reptiles, des vertébrés terrestres, arborent souvent des corps allongés recouverts d'écaillés. La plupart des espèces ont des pattes courtes, les contraignant à une locomotion par reptation, d'où leur nom. Chez les espèces fouisseuses, les pattes peuvent être fortement réduites, voire complètement absentes, comme chez l'Orvet et nos différentes espèces de serpents. Ces animaux ont une température corporelle variable, régulée par une source de chaleur externe. Par conséquent, ils sont très sensibles aux conditions thermiques, et les variations de température environnante influent directement sur divers aspects tels que la croissance, la survie immédiate, la reproduction, le développement embryonnaire, le métabolisme, la digestion, le système immunitaire, la capture de proies et le comportement défensif. Ces variations ont également un impact sur la distribution géographique, l'utilisation de l'habitat et les grandes phases d'activités saisonnières comme la reproduction. Les reptiles ont des exigences spécifiques en matière d'habitat, basées sur l'abondance des proies, la présence de sites d'hivernation et d'abris. Les besoins de thermorégulation jouent un rôle clé dans l'utilisation des habitats. Ces animaux exploitent des milieux présentant des microclimats particulièrement favorables au sein d'habitats généralement exposés, tels que les haies, les talus et les lisières. Ces habitats doivent constituer des zones fonctionnelles préservées en lien avec les besoins des reptiles : des refuges pour l'hivernage, des sites d'accouplement et des lieux d'insolation, le tout interconnecté. En Bretagne, neuf espèces de reptiles sont recensées, et les landes sont des zones privilégiées pour ces animaux. En effet, elles offrent une variété de zones d'exposition et de retraite, à condition qu'elles ne soient pas envahies par les arbres et arbustes. La consultation des différentes bases de données ont permis d'identifier 6 espèces sur la commune, toutes notées dans les 3 dernières années. Parmi elles une espèce à fort enjeu de conservation est présente, la Vipère péliade et une seconde avec un enjeu de conservation modéré, la coronelle lisse.

II.1.4. Actions de mobilisation et sensibilisation

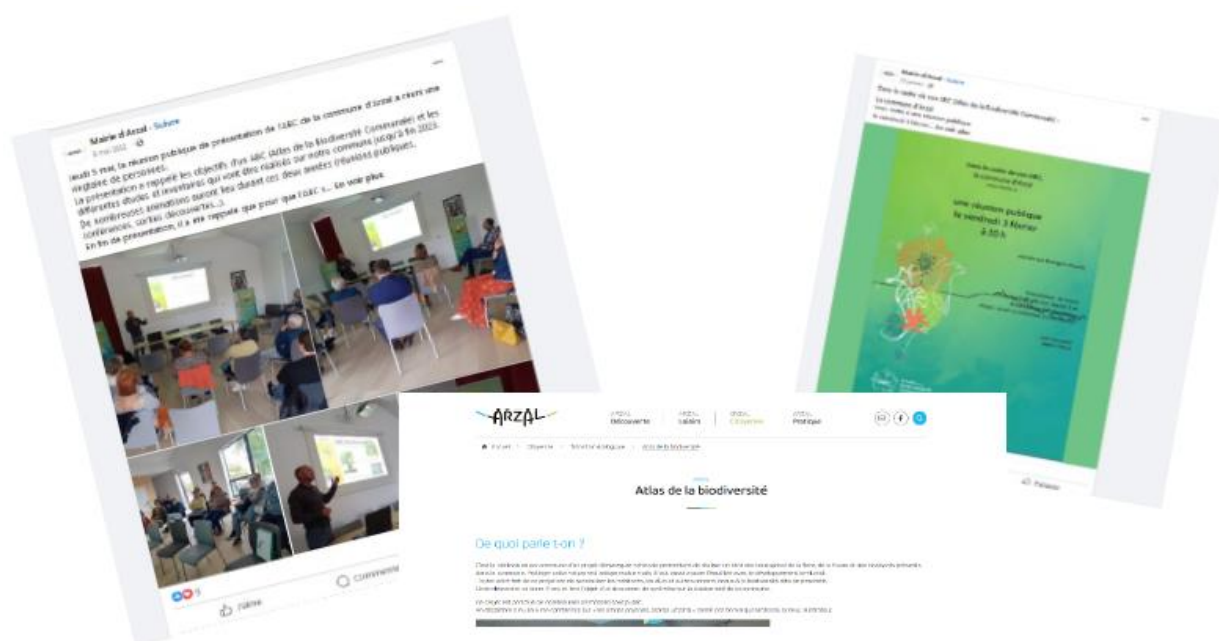
Un programme d'animation a été mis en place sur la période de novembre 2022 à juin 2023 (voir agenda des animations en annexe).

Les réunions et animations de l'ABC ont réuni des publics divers, certaines personnes ayant fait plus de 40km pour participer à la conférence de Dominique Mansion. La participation aux réunions publiques et aux conférences fut très hétérogène, variant de 8 à 45 personnes, majoritairement des habitants de la commune. Les trois sorties nature ont, quant à elles, été bien suivies par une vingtaine de personnes, la limite des inscriptions étant de 30 places.

En partenariat avec le PNR du Golfe du Morbihan, la commune a bénéficié de la plateforme de saisie des données naturalistes. Une quarantaine de données de 7 observateurs ont été saisies sur cette plateforme qui restera accessible après l'ABC.

II.1.5. Communication

Au cours de l'ABC, différentes publications ont été réalisées par la commune en vue de communiquer et inciter les habitants de la commune à s'impliquer dans la démarche Atlas. La commune s'est rapprochée du PNR du Golfe du Morbihan afin de bénéficier des outils de communication déjà en place pour les ABC réalisés sur le territoire du PNR. Différents réseaux de communication ont été utilisés par la commune : le site de la commune avec une page dédiée à l'ABC, le panneau d'affichage extérieur, le Facebook de la mairie et le bulletin communal. Les informations sur les différents évènements relatifs à l'ABC y étaient régulièrement affichées.



Dans la presse locale, nos actions ont bien été relayées et ont permis d'apparaître plus de 10 fois sur la période de l'ABC.

II.1.6. Tableau récapitulatif des actions réalisées et résultats

Actions réalisées	Date de début de l'action	Date de fin de l'action	Résultats des actions réalisées (Productions, bénéficiaires, diffusion des résultats...)	Apprentissages, défis ou difficultés rencontrés par l'équipe projet et principales mesures prises	Evaluation de l'atteinte des objectifs fixés (entièrement atteint, partiellement atteint, non atteint)	Ce qui est projeté dans la continuité de l'action
Action N°1	MM/AAAA	MM/AAAA	Résultat N°1			
Action N°2	MM/AAAA	MM/AAAA	Résultat N°2			
Action N°3	MM/AAAA	MM/AAAA	Résultat N°3			
Insérer autant de lignes que d'actions/résultats prévus	MM/AAAA	MM/AAAA				

II.2. Perspectives post-ABC

La mise en place du plan d'action nécessite de cadrer la gouvernance, pour faire perdurer ce plan d'actions au-delà des mandats. Dans cette optique, des échanges avec les associations locales vont être menés pour que le pilotage du plan d'actions soit porté par les citoyens.

L'ABC va aussi servir de support pour la révision prochaine du PLU. Le travail réalisé permet une meilleure lecture de la biodiversité de la commune d'Arzal et permettra la prise en compte accrue de celle-ci dans le document de planification qu'est le PLU.

En 2024, outre la mise en place de la gouvernance, la commune, en partenariat avec la médiathèque, souhaite pérenniser les animations (conférences, sorties, expositions...) Un linéaire ABC va être mis en place dans la médiathèque, afin de regrouper tous les ouvrages en lien avec la biodiversité d'Arzal et régionale.

L'inscription dans la démarche TEN, est en cours de réflexion au niveau de la commission transition écologique.

II.3. Autoévaluation

Préciser si des indicateurs d'évaluation du projet ont été élaborés afin de mesurer l'atteinte des objectifs fixés et les résultats de l'autoévaluation réalisée concernant la mise en œuvre du projet sur la période de référence.

EFFICACITE – au regard des résultats proposés pour le financement			
<input checked="" type="checkbox"/>	Très satisfaisante	Les résultats visés par le financement ont été entièrement atteints.	
	Satisfaisante	Les résultats visés par le financement ont été globalement atteints.	
	Insuffisante	Les résultats visés par le financement n'ont été que partiellement atteints	
EFFICIENCE – au regard de l'emploi des fonds			
	Très satisfaisante	Les fonds ont été utilisés comme prévu.	
<input checked="" type="checkbox"/>	Satisfaisante	L'emploi des fonds s'est légèrement écarté des prévisions (moins de 20 % du montant du financement).	
		<input type="checkbox"/> Sous-dépense	<input checked="" type="checkbox"/> Dépense excédentaire
	Insuffisante	L'emploi des fonds s'est fortement écarté des prévisions (plus de 20 % du montant du financement).	
		<input type="checkbox"/> Sous-dépense	<input type="checkbox"/> Dépense excédentaire
PERTINENCE – au regard de la valeur ajoutée			
<input checked="" type="checkbox"/>	Très satisfaisante	La plupart des activités ont apporté une valeur ajoutée importante au projet.	
	Satisfaisante	Les activités ont complété d'autres efforts et apporté une certaine valeur ajoutée.	
	Insuffisante	Les résultats attendus auraient pu être, ou ont été, atteints par des moyens autres que ceux initialement prévus.	
JUSTIFICATION			

III. Livrables produits

Préciser la liste des livrables produits dans le cadre du projet, leur accessibilité, modalités de diffusion et le public cible.

Livable	Nature du livrable (plaquette, tableau, rapport...)	Accès à la ressource (lien, nom du fichier transmis...)	Modalités de diffusion (interne, externe...)	Public(s) cible(s) (services de la collectivités, élus, OFB, grand public, scolaires...)
Synthèse des enjeux écologiques et biologiques	Rapport Octobre 2022	Enjeux écologiques et biologiques sur Arzal	interne	Copil ABC et les élus
Agenda des animations	Plaquette	Ci-joint en annexe	tout public	Grand public
Plan d'actions	Rapport	Fiches actions ABC Arzal	interne	Copil ABC
Rapport final	Rapport Décembre 2023	Rapport final ABC_VF		services de la collectivités, élus, OFB, grand public,

IV. Annexes

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

AGENDA DES MANIFESTATIONS

ARZAL

CALENDRIER 2022-2023

Dans le cadre de son ABC, la commune d'Arzal vous propose une série d'animations.

Venez découvrir le patrimoine naturel de la commune à travers des sorties, conférences, expositions, etc. et devenez observ'acteur de la biodiversité !

N'OUBLIEZ PAS DE RÉSERVER À ACCUEIL@ARZALBZH

Parc naturel régional de la Goulfe du Morbihan
Plus au Morbihan
Une autre vie croissante

ARZAL

ABC ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

FRANCE RELANCE

Financé par l'Union européenne
NextGenerationEU

CALENDRIER

2022

JOURNÉE ARRACHAGE DE BACCHARIS

Plante invasive qui s'installe sur nos côtes

Tout public

Le Samedi 19 Novembre à 9h30, Cale du Morillon
Gratuit, inscription en mairie.



Sam
19
Nov

Jusqu'au
15
Déc

CONCOURS PHOTOS NATURE ET BIODIVERSITÉ

Organisé par la bibliothèque. 2 catégories

moins de 16 ans et plus

Photo à envoyer à : mediatheque@arzal.bzh



Ven
16
Déc

CONFÉRENCE « ARBRES PAYSANS, ARBRES URBAINS »

Avec Dominique Mansion, Auteur, Dessinateur, Illustrateur des trois tomes de la Flore forestière française

A partir de 6 ans

Le 16 Décembre à 20h, Salle du conseil.



CONFÉRENCE « OISEAUX DES JARDINS »

Avec Patrick Philippon, Ornithologue Bretagne Vivante

A partir de 6 ans

Le 26 Janvier à 20h, Salle du conseil.



2023

Jeu
26
Jan

Du
9 au
30
Jan

EXPOSITION « OISEAUX DES JARDINS »

Bretagne Vivante

Tout public

Du 9 au 30 Janvier, Médiathèque, Gratuit.



RÉUNION PUBLIQUE «ABC»

Animé par Bretagne Vivante

A partir de 6 ans

Le 3 Février à 20h, Salle du conseil.



Ven
3
Fév

Du
6 au
31
Mars

EXPOSITION « OISEAUX MARINS »

Bretagne Vivante

Tout public

Du 6 au 31 Mars, Médiathèque, Gratuit.



SORTIE « EAU ET BIODIVERSITÉ »

Animé par Eau & Rivières de Bretagne

A partir de 10 ans

Le 11 mars de 9h30 à 12h, sentier de Cosca
Limitée à 30 personnes, inscription en mairie.



Sam
11
Mars

Sam
8
Avril

SORTIE « FAUNE ET FLORE DU BOCAGE ARZALAIS »

Avec Émilien Barussaud, naturaliste

Tout public

Le 8 avril de 9h30 à 12h, sentier de Cosca
Limitée à 30 personnes, inscription en mairie.



EXPOSITION « PÂPILLONS »

Bretagne Vivante

Tout public

Du 6 au 27 Mai, Médiathèque, Gratuit.



Du
6 au
27
Mai

Sam
6
Mai

SORTIE « PLANTES SAUVAGES, COMESTIBLES ET MÉDICINALES »

Avec Frédérique Pédron-Deroche, Des Graines et des Brouettes

A partir de 10 ans

Le 6 mai de 9h30 à 12h30, sentier de Cosca
Limitée à 30 personnes, inscription en mairie.

Sam
17
Juin

SPECTACLE MUSIQUES VERTES ET CONTES

Par JY Bardoul, conteur et cueilleur chasseur de sons

Tout public

Le 17 juin à 18h, devant la médiathèque, Gratuit.



Retrouvez le descriptif détaillé de chaque rendez-vous sur le site de la mairie www.arzal.bzh

Contact et réservation : accueil@arzal.bzh

Les thèmes des animations



Exposition



Observation



Balade



Conférence



Hyla arborea, la rainette verte

CONFÉRENCE

TOUT PUBLIC • ENTRÉE GRATUITE

11 AVRIL
19H00
ARZAL

SALLE DU CONSEIL
17 place de l'Église

OISEAUX MARINS

du Mor Braz



LES RECONNAÎTRE, LES PROTÉGER